



Certification 2017 : nouvelles procédures de correction et correctif épreuve de compréhension de l'écrit

publié le 07/03/2017 - mis à jour le 08/03/2017

Descriptif :

Il revient cette année aux enseignants d'allemand présentant des candidats à la certification de corriger les copies de leurs élèves en compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit. L'expression écrite fera l'objet d'une correction collective. En savoir plus sur ces changements.

- Il revient cette année aux enseignants d'allemand présentant des candidats à la certification de corriger les copies de leurs élèves en compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit. Il s'agira ensuite de reporter les notes des candidats sur le serveur [lotanet](#) selon les mêmes modalités que pour l'épreuve d'expression orale (bordereaux roses joints dans les lots).
- Contrairement aux années antérieures, la correction de l'épreuve d'expression écrite ne se fera pas par département. Il n'y aura cette année qu'une **seule session de correction centralisée à Poitiers**. Elle aura lieu le **jeudi 13 avril 2017**. Les enseignants concernés par la correction recevront une convocation du rectorat.
- Dans l'immédiat, lors de la passation des épreuves écrites de la certification, il est impératif d'indiquer aux élèves - par une inscription corrective au tableau - qu'il manque un espace dans le texte 23 (page 10/11, avant dernière ligne) de **l'épreuve de compréhension de l'écrit**, ce qui peut gêner la compréhension. Au lieu de "Ohne Freundschaft und Zusammenhalt wären...", on trouve "Ohne Freundschaft undZusammenhaltwären..."
Il est donc demandé aux enseignants qui surveillent la certification de noter au tableau :

Compréhension de l'écrit / Leseverstehen page 10/11 Text 23, avant dernière ligne « Ohne Freundschaft und Zusammenhalt wären ... »



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.